

« Anomalies » syntaxiques aux avant-postes de l'énoncé Quand le texte envahit la phrase...

- (1) *Arrivés à Livourne*, l'occasion se présente.
- (1b) Ils avaient l'intention d'embarquer sur un porte-conteneurs mais ils s'étaient jusque-là heurtés à de multiples obstacles. *Arrivés à Livourne*, l'occasion se présente.
- (2) *Sitôt passée*, ils poursuivraient leur chemin.
- (2b) La grêle s'était abattue sur la ville avec une violence inouïe. *Sitôt passée*, ils poursuivraient leur chemin.
- (3) *Professeur*, la ville offrait des avantages.
- (3b) Il avait connu ici l'indigence et en gardait un souvenir amer. Mais l'étudiant pauvre qu'il avait été, spectateur de la vie des autres, c'était fini. Il revenait avec un sentiment de réussite orgueilleuse. *Professeur*, la ville offrait bien des avantages.
- (4) *Ami*, la relation n'avait rien de choquant. *Frère*, elle devenait répréhensible.
- (4b) On n'avait pas vraiment compris la nature de son lien avec cette fille. *Ami*, la relation n'avait rien de choquant. *Frère*, elle devenait répréhensible.
- (5) *Audacieux, voire téméraire*, c'était la mort probable.
- (5b) Elle l'avait couvé pendant deux décennies. Alors le voir partir à la guerre, vous pensez ! Elle connaissait ses saillies héroïques, qu'elle jugeait puérides. A présent, elle les redoutait plus que tout. Il pouvait lui revenir, s'il acceptait de se mettre en retrait. *Audacieux, voire téméraire*, c'était la mort probable.
- (6) *Tête nue*, ça ne pouvait pas se terminer autrement.
- (6b) Il m'a dit qu'il allait faire une balade avec ses copains. Il est parti comme ça. En plein soleil, au moins 30 degrés à l'ombre. *Tête nue*, ça ne pouvait pas se terminer autrement.
- (7) *Prenant parti contre l'opinion*, l'issue serait fatale.
- (7b) Ses engagements personnels ne l'inclinaient guère au consensus. En situation électorale il n'était pas le champion idéal. *Prenant parti contre l'opinion*, l'issue serait fatale.

- (8) Ils s'attaquent alors à une première voiture et trouvent à l'intérieur un porte-monnaie. *Pas entièrement satisfaits*, le coffre d'un second véhicule est forcé. (in Béguelin et al., 2000 : 323)
- (9) C'est son père, René, qui avait pris en main et développé la station en profitant du boom des années 70. *Décédé subitement d'un accident de la route en 1986*, on craignait le pire pour la suite. (in Béguelin et al., 2000 : 323)
- (10) Les lieux se succèdent, et toujours entre le courrier et moi règne un profond silence. J'avais la gorge et les dents serrées; je ne mangeais pas, je ne parlais pas. Quelques mots furent échangés seulement vers minuit, au sujet des pistolets dont le prudent conducteur ôta les capsules et qu'il cacha ensuite sous les coussins de la voiture. Il craignait que nous ne vinssions à être attaqués, et en pareil cas, disait-il, on ne doit jamais montrer la moindre intention de se défendre quand on ne veut pas être assassiné. - A votre aise, lui répondis-je, je serais bien fâché de nous compromettre, et je n'en veux pas aux brigands ! *Arrivés à Gênes*, sans avoir avalé autre chose que le jus d'une orange, au grand étonnement de mon compagnon de voyage qui ne savait trop si j'étais de ce monde ou de l'autre, je m'aperçois d'un nouveau malheur: mon costume de femme était perdu. Nous avons changé de voiture à un village nommé *Pietrasanta* et, en quittant celle qui nous amenait de Florence, j'y avais oublié tous mes atours. « Feux et tonnerres ! m'écriai-je, ne semble-t-il pas qu'un bon ange maudit veuille m'empêcher d'exécuter mon projet ! C'est ce que nous verrons ! ». (Berlioz, *Mémoires*, chap. XXXIV)
- (11) Ils s'en allèrent par les allées où le corbillard avait passé. *Arrivés devant la grille fermée et le pavillon du portier*, Fauchelevant, qui tenait à sa main la carte du fossoyeur, la jeta dans la boîte, le portier tira le cordon, la porte s'ouvrit, ils sortirent. (V. Hugo, *Les Misérables*)
- (12) Pour moi, j'étais le commencement, le milieu et la fin ramassés en un tout petit garçon déjà vieux, déjà mort, *ici*, dans l'ombre, entre des piles d'assiettes plus hautes que lui et *dehors*, très loin, au grand soleil funèbre de la gloire. J'étais le corpuscule au début de sa trajectoire et le train d'ondes qui reflue sur lui après s'être heurté au butoir d'arrivée. *Rassemblés, resserré, touchant d'une main ma tombe et de l'autre mon berceau*, je me sentais bref et splendide, un coup de foudre effacé par les ténèbres. (J.-P. Sartre, *Les Mots*)
- (13) Je me sentais claquer au vent comme une mâtüre. *Creusé par le milieu, les yeux brûlés, les lèvres craquantes*, ma peau se desséchait jusqu'à ne plus être mienne. (A. Camus, *Noces*)
- (14) *Adolescents*, la défaite les avait étourdis ; ils s'étaient désolés de ne plus respecter personne, ni leurs pères ni la meilleure armée du monde qui avait foutu le camp sans combattre. (J.-P. Sartre, *Situations, IV*)
- (15) *Accompagné* comme il l'était, l'idée même de la résistance était impossible, si énergique, si vigoureux, et si désespéré que fût Jean Valjean. (V. Hugo, *Les Misérables*)
- (16) *Toujours seule*, il se pouvait que Max l'aperçût deux fois dans une semaine mais il arrivait aussi qu'il restât plusieurs mois sans la voir. (J. Echenoz, *Au piano*)
- (17) Puis, *arrivé au square*, son plan très simple était fixé [...]. (J. Echenoz, *Au piano*)

- (18) *Les enfants*, tu fais une croix sur les grasses matinées. (in Prévost, 2003 : 120)
- (19) *Le quartier de l'église*, ils ont refait les trottoirs. (in Prévost, 2003 : 120)
- (20) *Paul*, sa famille je te dis pas. (in Prévost, 2003 : 118)
- (21) *Fait remarquable*, ses capacités intellectuelles étaient intactes, mais le cours de la pensée était extraordinairement ralenti et elle mettait des heures à exécuter une tâche qu'elle accomplissait auparavant en quelques minutes. (J. Delay)
- (22) L'étreinte grammaticale se resserre. D'une part, on exige des rapports précis ; de l'autre, ces rapports se concentrent sur le sujet de la phrase. Les remarques de l'Académie sont ici d'une particulière éloquence, autant par leur nombre que par leur précision. Les grammairiens ne feront ensuite qu'affirmer avec plus ou moins de force les mêmes principes. (Brunot, 1966, VI, 2 : 1842)
- (23) [...] car après tout, c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens, & non pas au sens de faire entendre les paroles, & c'est renverser la nature des choses, que d'en user autrement. (Vaugelas, 1647 : 590)
- (24) Malherbe a condamné diverses constructions trop hardies du participe et du gérondif. [...] Une règle semble, en effet, en ressortir, suivant laquelle, lorsqu'on emploie un participe ou un gérondif, il faut qu'il se rapporte à un terme exprimé et pas impliqué seulement dans la phrase. Voici des vers de Desportes qui ne valent rien : Ainsi devant l'effort de tant de dures alarmes, Retenant ses soupirs, son recours est aux larmes. « A qui se rapporte le participe retenant ? il est hors d'œuvre » (IV, 389). (Brunot, 1966, III, 2 : 596)
- (25) Toutes celles [les règles de grammaire] qui ont été proposées dans l'histoire de la langue française en vue de stabiliser les contrôles des sujets zéros n'ont d'ailleurs pas été retenues par la postérité. On comprend dès lors que les scripteurs fassent parfois peu de cas de la règle de coréférence au sujet, notamment quand le contexte sémantique n'est pas propice à l'équivoque... Et c'est ainsi que l'on retrouve de manière obstinée, sous la plume des élèves du XX^e siècle, des ruptures de construction évoquant la syntaxe de Racine ou de Fénelon ! (Béguelin et al., 2000 : 323)
- (26) [...] toutes les conséquences pratiques des principes généraux énoncés par Malherbe et Vaugelas dans la première moitié du XVII^e siècle sur l'usage des constructions individuelles ne sont reconnues que progressivement. Le bon usage des participes et des gérondifs est un facteur important dans le mouvement vers une plus grande cohésion syntaxique, surtout en ce qui concerne les constructions détachées, parce qu'elles doivent s'intégrer non seulement avec le contexte antérieur mais aussi avec le contexte postérieur et elles peuvent par conséquent se prêter aux *constructions lousches*. (Ayres-Benett, 1998 : 186)
- (27) La production grammaticographique de la première moitié du XX^e siècle repose sur un socle de savoirs communs, qui reproduit certaines conceptions issues de la grammaire (scolaire) du XIX^e siècle et des époques antérieures. Sur le plan de l'articulation globale de l'analyse de la phrase et des catégories descriptives qu'elle met en œuvre, on constate que la tradition grammaticale française – mais sans doute aussi plus largement européenne – se caractérise par sa bidirectionnalité. Elle tente de concilier une approche *ascendante* (syntaxe des mots) et une *approche*

descendante (syntaxe de la phrase). On retrouve ici *l'esprit* de la double analyse (analyse grammaticale et analyse logique), dont l'histoire a été décrite en détail par André Chervel (1977). Dans l'approche ascendante, les fonctions syntaxiques sont décrites à partir des classes de mots, lesquelles forment des répartiteurs fonctionnels qui visent à entériner la pertinence de cette distinction catégorielle (le nom est sujet, le nom est complément d'objet, le nom est apposition, l'adjectif est épithète, etc.). On trouve l'empreinte de cette approche dans les grammaires dont le plan se résume à une morphologie et une syntaxe des parties du discours, ainsi que dans le traitement sélectif des groupes fonctionnels (dans *le grand arbre sera abattu*, c'est *arbre* qui est appelé sujet, et non pas le syntagme *le grand arbre*). La perspective descendante aborde les fonctions syntaxiques à partir de la segmentation sémantico-logique de la proposition, ce qui conduit à une bipartition logique de la phrase, au XIX^e siècle, ou, plus tard, à l'identification de blocs sémantiques (sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, etc.), dont la délimitation et la définition sont assez souvent une affaire purement sémantique. (Neveu, Lauwers, 2007 : 19)

- (28) La double analyse comportait une analyse dite *logique* de la proposition (identification des propositions, suivie du découpage en *sujet* et *attribut*, entraînant parfois la décomposition du contenu verbal : *il dort = il est dormant*) et une analyse dite grammaticale qui se bornait à l'identification de la forme (flexion), de la catégorie (partie du discours) et de la fonction des mots, considérés isolément [...]. Un telle analyse pose un certain nombre de problèmes théoriques, notamment : (1) le découplage systématique de deux perspectives « partielles » qui voile l'interaction entre catégorie et fonction et entre partie et tout [...] ; (2) la juxtaposition de deux analyses qui couvrent chacune l'ensemble de la phrase, mais quand on cherche à les relier, on se heurte à une discontinuité profonde, comme le montre la double série de fonctions nominales. Ainsi, on a des fonctions conçues dans une logique de partie/tout et des fonctions conçues selon des rapports de dépendance, conçus de manière locale et atomiste. [...] même après l'abolition officielle de la double analyse (1910) son esprit a continué à hanter la grammaire française, même en dehors du domaine strictement scolaire [...]. Car la double analyse n'est que la manifestation patente d'un problème épistémologique fondamental en grammaire traditionnelle, à savoir une tension entre deux approches de la grammaire. (Lauwers, 2008 : 119-120)
- (29) La syntaxe, selon Paul, est une partie de la sémantique, elle produit du sens à la fois pour la logique et la communication. [...] Les marques (ou formes) sont signes de fonctions et porteuses de sens. La théorie syntaxique, que Paul expose dans les *Prinzipien*, comporte à la fois une approche sémantique et une dimension énonciative, dimension qui relie les aspects logique, psychologique et linguistique à une dimension sociale. L'énoncé, organisé sémantiquement, a une structure pour son sens. Les classes de mots sont des classes fonctionnelles et la langue a des possibilités combinatoires. La fonction ne dépend ni de la forme ni de la nature du mot. Il n'existe pas de contraintes morphologiques pour les trois membres de base, ni d'obligation de copule au niveau de l'expression, la phrase est libérée de la logique traditionnelle. (Vanneufville, 2008 : 177-178)

- (30) [...] le fait que Romulus a fondé la ville de Rome peut, dans les langues à construction libre, être énoncé de plusieurs manières différentes, tout en conservant la même syntaxe. Supposons qu'on ait raconté l'histoire de la naissance de Romulus et des merveilles qui s'y rattachent, on pourrait ajouter : *Idem ille Romulus Romam condidit*. En montrant à un voyageur la ville de Rome, on pourrait lui dire : *Hanc urbem condidit Romulus*. En parlant des fondations les plus célèbres, après avoir mentionné la fondation de Thèbes par Cadmus, celle d'Athènes par Cécrops, on pourrait continuer : *Condidit Romam Romulus*. La syntaxe est la même dans ces trois phrases : dans tous les trois le sujet est *Romulus*, l'attribut est *fonder*, le complément direct est *Rome*. Pourtant on dit dans ces trois phrases des choses différentes, parce que ces éléments, tout en restant les mêmes, sont distribués d'une manière différente dans l'introduction et la partie principale de la phrase. Le point de départ, le point de ralliement des interlocuteurs, c'est la première fois Romulus, la seconde fois Rome, la troisième fois l'idée de fondation. De même ce que l'on voulait apprendre à autrui, le *but du discours*, est différent dans ces trois manières de s'exprimer. [...] Dans ces trois exemples le fait dont il s'agit est le même, et néanmoins on communique des choses tout à fait distinctes et différentes. Le fait ne change pas, l'action sensible et extérieure est la même : voilà pourquoi la syntaxe n'a pas changé non plus ; car la syntaxe [...] est l'image d'un fait sensible. La marche, les rapports de la pensée changent : voilà pourquoi la succession des mots doit changer aussi, car elle est l'image de la marche de la pensée. La syntaxe se rapporte aux choses, à l'extérieur ; la succession des mots se rapporte au sujet qui parle, à l'esprit de l'homme. Il y a dans la proposition deux mouvements différents : un mouvement *objectif*, qui est exprimé par les rapports syntaxiques ; un mouvement *subjectif*, qui est exprimé par l'ordre des mots. On pourrait dire que la syntaxe est la chose principale, puisqu'elle réside dans les objets mêmes et qu'elle ne varie pas avec les points de vue du moment. Mais c'est précisément une raison pour attribuer la plus grande importance à la succession des mots. Car dans la parole, ce qu'il y a de plus essentiel, c'est le moment, le moment de la conception et de l'énonciation : c'est dans ce moment que se trouve toute la vie de la parole, avant ce moment elle n'existait pas ; après, elle est morte. Ce moment fait l'individualité de la pensée et de la parole, et le cachet de cette individualité c'est l'ordre dans lequel les idées et les signes sont amenés. (Weil, 1879 : 20-22)
- (31) [...] même si les règles d'inférence macro-syntaxiques permettent, la plupart du temps, d'interpréter adéquatement les participiales et les gérondifs, la norme prescriptive tente d'imposer une vision réactionnelle des liens entre constituants détachés et proposition principale, étendant ainsi les règles de la syntaxe de réaction hors de son domaine de validité, c'est-à-dire hors des clauses. Le fait que ce type de constructions détachées se rencontre avant tout à l'écrit explique en partie cette expansion de la micro-syntaxe : [...] c'est le point de vue du lecteur qui est privilégié par la norme prescriptive. Plus les liens entre constituants du discours sont grammaticalisés sur des bases réactionnelles, plus le lecteur est dispensé des calculs inférentiels propres à la macro-syntaxe. Toutefois, les risques d'une difficulté d'interprétation n'expliquent pas toujours – tant s'en faut – la nécessité de la règle de

coréférence. Il faut plutôt voir dans ce principe la manifestation d'un esprit normatif propre aux grammairiens. (Béguelin et al., 2000 : 326)

- (32) Il est fort possible que le discours didactique soit le complément inévitable grâce auquel le discours de la linguistique dite « fondamentale » peut aboutir à des conséquences normatives, sans avoir à les assumer comme siennes. Réserver l'énoncé de certaines propositions trop évidemment normatives, et par là trop compromettantes, à un discours « pédagogique » déconsidéré d'avance par son statut d'« application technique », ce peut être un bon moyen, pour la linguistique qui se dit « fondamentale », de garder les mains pures, et de cacher le lien logique qui fait de ces propositions la conséquence inférable du discours qu'elle tient « scientifiquement ». Au linguiste le prestige de l'objectivité et de la clairvoyance, au pédagogue l'infamie des normes qui en découlent. (Berrendonner, 1982 : 101-102)
- (33) Le marqueur initial indique [...] la nature grammaticale du mot ou du groupe syntaxique, il peut aussi indiquer sa fonction. N'étant pas soudé au lexème qui le suit, il a également pour propriété d'indiquer un site syntaxique et joue ainsi un rôle très particulier dans la gestion de la formulation. (Morel, 2010 : 115)
- (34) C'est le préambule du paragraphe intonatif qui fournit ici l'essentiel de l'exemplification, préambule dont l'ordre de succession prototypique des constituants est ainsi décrit : « [ligateur + point de vue + modus dissocié + cadre + support lexical disjoint].
Exemple-type : *tu vois moi j' trouve fantastique que dans le livre le héros il reste pas comme ça il se transforme il se transforme complètement* (Corpus Amour)
préambule [*tu vois moi j' trouve fantastique que dans le livre le héros*]
rhèmes [*il reste pas comme ça il se transforme il se transforme complètement*]
préambule-type
ligateur : *tu vois*
point de vue : *moi*
modus dissocié : *j' trouve fantastique*
cadre : *que dans le livre*
support lexical disjoint : *le héros*
- rhèmes-types**
il reste pas comme ça
il se transforme
il se transforme complètement (ibid. : 120-121)
- (35) *La poésie*, on ne peut pas en vouloir aux gens d'avoir envie d'en faire, si ? (V. Despentès, *Apocalypse bébé*)
- (36) Le type, profitant de l'effet produit, *la fend, cette foule*, et entraîne Zazie, en déclamant dans le genre tragique : on verra ce qu'ils disent, tes parents. (R. Queneau, *Zazie dans le métro*)
- (37) *Elle, son histoire* est étonnante.

Références bibliographiques

- Andry de Boisregard N., 1693, *Suite des réflexions critiques sur l'usage présent de la langue française*, Paris, Laurent d'Houry.
- Ayres-Bennett W., 1998, « *Cela n'est pas construit : l'Académie Française et Vaugelas devant les constructions participiales* », in Baudry et Caron (eds), *Problèmes de cohésion syntaxique*, Limoges, PULIM : 157-189.
- Béguelin M.-J. et al., 2000, *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Berrendonner A., 1982, *L'éternel grammairien. Étude du discours normatif*, Berne, Peter Lang.
- Bouhours D., 1674, *Doutes sur la langue française*, Paris, S. Mabre-Cramoisy..
- Bourdieu P., 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- Brunot F., 1966, *Histoire de la langue française*, T. III et IV, Paris, Colin.
- Chervel A., 1977, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot [2^e édition, 1982].
- Chevalier J.-C., 1994, *Histoire de la grammaire française*, PUF, « Que sais-je ? ».
- Colombat B., Savelli M. (dir.), 2001, *Métalangage et terminologie linguistique*, Leuven, Peeters.
- Combettes B., 1998, *Les Constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Croft W., 2001, *Radical Construction Grammar : Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- Culioli A., 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- Fournier N., 1998a, « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent », in Baudry et Caron (eds), *Problèmes de cohésion syntaxique*, Limoges, PULIM : 191-214.
- Fournier N., 1998b, *Grammaire du français classique*, Belin, Paris.
- Gautier A., 2006, *Unité et discontinuité : une approche épistémologique et systématique de la phrase*, Thèse de Doctorat, Paris IV.
- Lamy B., 1699, *La Rhétorique ou l'art de parler*, Amsterdam, Paul Marret.
- Lazard G., 2006, *La quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science ?*, Paris, Champion.
- Lauwers P., 2008, « L'analyse de la proposition dans la grammaire française traditionnelle : une syntaxe à double directionnalité ? », in Sériot et Samain, *La structure de la proposition : histoire d'un métalangage*, Lausanne, Cahiers de l'ILSL, n°25 : 117-136.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Marandin J.-M., 1998, « Grammaire de l'incidence », version HTML, <<http://www.ilf.cnrs.fr/fr/Marandin>>.
- Milner J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- Morel M.-A. 2010, « Déflexivité et décondensation dans le dialogue oral en français », *Langages*, 178, p. 115-131.
- Neveu F. [dir.], 2003, « Linguistique du détachement », *Cahiers de praxématique* n° 40.
- Neveu F. [dir., avec la collab. de D. Apothéloz et B. Combettes], 2009, *Les Linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang.
- Neveu F., 2007, « Les fondements normatifs de la terminologie linguistique et l'observatoire discursif de la science du langage », in G. Siouffi et A. Steuckardt, *Les Linguistes et la norme*, Berne, Peter Lang : 123-148.
- Neveu F. et Lauwers P. 2007, « La notion de 'tradition grammaticale' et son usage en linguistique française », *Langages*, 167 : 7-26.
- Paul H., 1880, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Max Niemeyer (1970).
- Reichler-Béguelin M.-J., 1995, « Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain », in K. Zaleska & A. Cataldi, *Le Français Langue Etrangère à l'Université : théorie et pratique*, Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki : 243-260.
- Riegel et al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Sechehaye A., 1926, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.
- Seguin J.-P. , 1993, *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Paris, Peeters.
- Serbat G., 1991, « Intégration à la phrase latine d'un groupe nominal sans fonction syntaxique (le "nominativus pendens") », *Langages*, 104 : 22-32.
- Stéfanini J., 1994, *Histoire de la grammaire*, Paris, CNRS Éditions.
- Swiggers P., 1999, « Pour une systématique de la terminologie linguistique : considérations historiographiques, méthodologiques et épistémologiques », in A. Lemaréchal (dir.), *La Terminologie linguistique*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, nouvelle série, tome VI, Paris, Peeters : 11-49.
- Touratier C., 1998a, « Les grammaires universitaires françaises de ces dix dernières années », *Le français moderne*, tome LXVI, 1 : 73-102.
- Touratier C., 1998b, « Extraposition et structuration informative », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XCIII, fasc. 1 : 59-76.
- Valette M., 2006 a, « La genèse textuelle des concepts scientifiques. Étude sémantique sur l'œuvre du linguiste Gustave Guillaume », *Cahiers de lexicologie*, 89 : 125-142.
- Valette M., 2006 b, *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*, Paris, Champion.
- Vanneufville M., 2008, « La théorie linguistique de Hermann Paul : une conception « pragmatico-sémantique » de la syntaxe à la fin du 19^e siècle », in Sériot et Samain, *La structure de la proposition : histoire d'un métalangage*, Lausanne, Cahiers de l'ILSL, n°25 : 167-180.
- Vaugelas C. Favre de, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, La Veuve Jean Camusat et Pierre le Petit.
- Weil H., 1879, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Question de grammaire générale*, Paris, Vieweg.
- Wagner R.-L., Pinchon J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Weinrich H., 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier, « Alliance française », traduit par Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert.
- Wilmet M., 2010, *Grammaire critique du français*, 5^e édition, Bruxelles, De Boeck-Duculot.